

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'Fast mail tous les jours' and 'Express tous les jours'.

QUEEN & CRESCENT

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'No 1 Limited' and 'No 2 Limited'.

ILLINOIS CENTRAL

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'No 3 Chicago limited' and 'No 4 Pan American special'.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'Memphis express' and 'Vicksburg express'.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'Local' and 'O. and Houston'.

TEXAS AND PACIFIC

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'Fort Worth and Hot Springs' and 'Dallas'.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'Local' and 'Dimitriou'.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

Table with 2 columns: Train name and time. Includes 'De Balair et Shell Beach' and 'De Shell Beach'.

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En vente chez l'éditeur de cette gazette

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS que aucune autre précédente.

Prix: local, \$6.00 par copie; \$6.40 expédié en règle de poste.

—AUSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix \$1.00, y compris l'abonnement.

Cette publication est faite par souscription.

WALSH'S DIRECTORY CO. LTD. Editeurs.

Chambers 25 et 26, 306 ALBION Commercial

au de la rue Camp.

BOLLETTIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 29 juin 1905

Fourni par le Bureau Hydrographique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Le stage à 8 heures A. M.

Table with 4 columns: Station, Direction, Current, and Wind. Lists stations like 'New Orleans' and 'Baton Rouge'.

NAVIGATION FLUVIALE

Départ de bateaux à vapeur

VENDREDI, 30 JUIN 1905.

Par le service GROVE OLEVELANDIAN

Bayou Sara - ST-JAMES, 8.57 p.m.

Madisonville - NEW CAMBRIA, 4.47 p.m.

SAMEDI, 1er JUILLET 1905.

Grand Ile et Barataria - GRAND ISLE, 7.30 a.m.

Harwood et Bayou - AMERICA, 8.57 p.m.

Madisonville - NEW CAMBRIA, 4.47 p.m.

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER

LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE



La seule ligne ayant des trains directs, chers

avec des trains à vapeur et à vapeur électrique

DALLAS ET FT. WORTH

SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.

907 rue St-Charles.

A. J. WELLS, Agent pour la ville de New Orleans.

NEW ST-CHARLES HOTEL

Modern. A l'apogée de l'art.

Première Classe.

Possant treize mille personnes

BAINS AU ST-CHARLES

Turque-Romaine-Ordinaire.

OUVERT JOUR ET NUIT.

Les Lundis, Mercredis et Vendredis

sont les jours pour les danses, de 8 heures

A. E. BLAKELY & CO., Limited.

Propriétaires.

1400-62

LEON & GAUTIER

Décorateurs et Agents de

Manufactures,

322 Godchaux Building, New Orleans

Spécialité en tous genres et papiers peints de

haute nouveauté.

Cheminées modernes et bragues artistiques et

en carreaux de faïence colorée.

Mobiliers anciens et modernes.

Installations spéciales de

Magnets, Banques, Offices,

Bar Rooms, etc.

Prix Très Modérés.

25 Mars - 1905

THE MONONGANELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Feuille de Charbon aux Ventes

est gratuite.

Remarque: A des Prix Modérés.

Cheminée - En vente sur la Levée, au pied

de la rue Race. Phone 383, à Alger,

au 25 Mars.

Bureau au 25 Mars.

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

1000-1000-0000

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de José Julia.

COCK CIVIL DE DISTRICT pour la

VENTES A L'ENON.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COCK et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division C, parues d'Orléans, Dossier No 73,473 dans

la cause de l'Intervention de Mademoiselle Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,474, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell,

contre No 12 dans la succession de M. Joseph M. Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,475, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,476, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,477, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,478, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,479, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,480, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,481, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,482, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,483, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,484, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,485, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,486, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,487, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,488, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,489, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,490, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,491, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,492, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,493, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,494, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,495, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,496, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,497, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,498, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,499, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,500, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,501, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,502, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,503, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,504, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,505, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,506, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,507, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,508, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,509, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,510, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,511, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,512, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,513, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,514, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,515, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,516, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,517, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,518, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,519, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,520, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,521, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,522, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,523, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,524, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,525, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,526, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,527, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,528, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,529, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,530, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,531, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,532, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,533, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,534, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,535, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,536, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,537, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,538, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,539, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,540, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,541, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,542, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,543, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,544, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,545, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,546, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,547, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,548, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,549, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,550, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,551, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,552, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,553, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,554, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,555, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,556, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,557, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,558, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

VENTES A L'ENON.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COCK et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division C, parues d'Orléans, Dossier No 73,473 dans

la cause de l'Intervention de Mademoiselle Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,474, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,475, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,476, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,477, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,478, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,479, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,480, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,481, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No

74,482, dans l'affaire intitulée Intervention de Mary Schell, légitime héritière de la Cour Civile de District, parues d'Orléans, Dossier No